



L'INFORMATEUR

Volume 29

Numéro 5

mai 2022

MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

MAIRE

Jules Soucy

CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

Guillaume Morin
Jean-Noël Moreau
Sébastien Thériault
Yves Lebel
Linda Levesque
Jérôme Dubé

BUREAU MUNICIPAL

112, RUE DES ÉRABLES-LOCAL 101

Packington QC G0L 1Z0

☎ : 418 853-2269 poste 4645

☎ : 418 854-8457

@: info@packington.org

http://www.packington.org

Denis Moreau, directeur général/sec.trés.
Roxanne C.-Gagnon, adj. administrative

COMMISSION DES LOISIRS
DE PACKINGTON INC.

☎ : 418 853-5290

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-5290

POSTE CANADA

☎ : 418 853-3675

CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

INCENDIE & URGENCE

☎ : 9-1-1

SURÉTÉ DU QUÉBEC

☎ : 418 899-6757

HORAIRE RÉGULIER

DU BUREAU MUNICIPAL

L'horaire régulier :

Du lundi au jeudi

De 9 h 00 à 12 h 00

De 13 h 30 à 16 h 30

Vendredi :

De 9 h 00 à 12 h 00.

Mot de Monsieur le maire

Chers citoyens,

Nous entrons dans cette belle période du printemps où la nature s'éveille après un hiver plutôt difficile. Les lacs dégèlent et les amateurs de pêche peuvent maintenant s'adonner à leur activité préférée. Profitons de ce beau moment de l'année.

Votre conseil municipal s'est réuni le 2 mai dernier afin de discuter de différents points. Nous avons procédé à l'engagement de Mme Anne Pelletier comme agente administrative au bureau municipal. Celle-ci débutera le 30 mai prochain. Nous tenons à lui souhaiter la plus cordiale des bienvenues dans notre équipe administrative.

Le 30 avril dernier, le comité des Feux du Jerriboire a organisé une belle soirée disco qui lançait la saison 2022 des événements à Packington. Plusieurs personnes se sont costumées pour l'occasion et la soirée s'est avérée un beau succès. Félicitations au comité organisateur et bon succès pour le gros événement du 30 juillet prochain.

Le conseil tient à féliciter certains élèves de notre municipalité qui se sont démarqués à la finale régionale de secondaire en spectacle à Trois-Pistoles. Il s'agit de Maéli Landry, Fabrice Bourgault, Xavier Albert, Loucas Michaud, Abigaël Gendron et Romain Bourgault. Certains d'entre eux participeront au Rendez-vous panquébécois de secondaire en spectacle à Matane à la fin du mois de mai (Maéli, Fabrice et Romain). Thalia Morin se joindra aux élèves qui participeront à la finale provinciale. Félicitations à chacun d'entre vous et bonne chance pour la dernière étape de ce beau parcours.

Le 14 mai prochain, en avant-midi, les citoyens seront consultés sur différentes thématiques afin de guider le conseil municipal à établir sa planification stratégique pour les cinq prochaines années. L'intention de cette démarche est de recevoir les idées et opinions de la population de Packington afin d'établir les priorités de développement pour notre belle communauté. L'invitation est donc lancée afin d'avoir une belle participation de tous les groupes d'âge.

En terminant, même s'il ne reste que certains petits travaux mineurs à réaliser ainsi que le terrassement, nous pouvons maintenant dire que l'agrandissement du chalet communautaire est terminé. Vous aurez l'occasion de visiter les nouvelles installations lors du colloque du 14 mai prochain.

Je vous invite à notre prochaine séance du conseil qui aura lieu le 6 juin à 19 h 30 au chalet communautaire. Sinon, vous pourrez nous suivre en direct sur la page Facebook de la municipalité. Je vous souhaite un agréable mois de mai.

Jules Soucy
Maire

DATES DES SÉANCES POUR 2022

6 juin 2022	4 juillet 2022	22 août 2022
6 sept. 2022	3 octobre 2022	7 novembre 2022
	5 décembre 2022	

À 19 h 30 au 115, rue Soucy Packington.

Tirage de la contribution volontaire

Voici la liste des gagnants des dons de partage du mois d'avril 2022.

10 avril 2022- Madame Céline Côté (43,50\$)

16 avril 2022- Monsieur Normand Morin (81,00\$)

24 avril 2022- Madame Charlotte Soucy (78,50\$). Madame Soucy a pris la décision de remettre à la fabrique le montant qu'elle s'est mérité. Un grand merci pour votre générosité.

1e mai 2022- Madame Louiselle Boulay (76.00\$). Félicitation à tous !!

Le tirage de la contribution volontaire du mois d'avril a été fait ce dimanche, le 1er mai et le montant s'élevait à 552,50\$. L'heureux gagnant est Monsieur Carl Dubé. Félicitation !!

Il sera possible de faire des **virements par Interac à la fabrique de Packington**. Veuillez communiquer avec la fabrique afin d'avoir l'adresse courriel ainsi que toutes les informations nécessaires pour effectuer les virements.

Voici les dates des messes à venir pour le mois de mai 2022.

8 mai 2022 à 9h (Célébration de la parole)

15 mai 2022 à 9h (Messe)

22 mai 2022 à 9h (Célébration de la parole)

29 mai 2022 à 9h (Célébration de la parole)

Merci et bienvenue à tous!!



Organismes communautaires de Packington

mercredi, le 27 avril 2022

Sujet :

Invitation à la consultation publique sur le renouvellement du plan stratégique municipal

Le plan stratégique est la feuille de route que se donne une organisation pour réaliser sa vision à moyen et à long terme. Comprenant les objectifs généraux ainsi que l'ensemble des actions et des stratégies de l'organisation, il oriente les consultations vers les objectifs à atteindre et sert à effectuer les choix stratégiques pour l'avenir de notre communauté.

Dans le cadre du renouvellement de notre plan stratégique, la municipalité souhaite recueillir les idées et l'opinion des citoyens(nes), de nos jeunes, nos entrepreneurs(es) ainsi que vous représentants(es) d'organismes communautaires. L'objectif est de se doter de nouvelles orientations pour soutenir, maintenir et améliorer notre qualité de vie dans un environnement sain et sécuritaire. À travers cette démarche, la population est invitée à s'exprimer sur diverses thématiques (famille, environnement, économique, loisirs, jeunesse, touristique, personnes âgées, municipale, patrimoine, éducation, bénévolat). Les participants(es) auront l'occasion, en atelier, de partager leurs idées et leurs préoccupations. Cette démarche nous permettra d'obtenir les priorités nécessaires pour parvenir à un consensus dans l'élaboration de notre vision commune.

Votre implication et votre inestimable dévouement nous a permis de relever de grand défi. Notre projet d'agrandissement du Chalet communautaire et la réfection de notre cuisine communautaire en est la preuve tangible. Il nous fera grandement plaisir de vous faire visiter nos nouvelles infrastructures qui feront jaillir en vous un énorme sentiment de fierté.

Nous comptons sur votre présence et celle de vos membres afin de conserver cette vitalité et ce dynamisme reconnue à travers la région qui nous permet d'affirmer qu'à Packington les gens sont de nature d'engagement généreuse.

Nos plus sincères salutations.

Comité de la planification stratégique



Invitation spéciale

Consultation citoyenne pour une planification stratégique de votre municipalité



Samedi 14 mai 2022 , 8 h 30 à 13 h
Chalet communautaire

Pour les participants(es) : pause-café , dîner offert par la municipalité

En primeur : Visite de l'agrandissement du Chalet et de la nouvelle cuisine communautaire



Municipalité de Packington
112, rue des Érables Local 101
Packington (Québec) G0L 1Z0

Offre de services

La Municipalité de Packington, propriétaire du restaurant de la plage municipale recherche une personne dynamique pour exploiter son service de restauration et s'occuper des locations du terrain de camping. Le camping compte une trentaine de sites dont la majorité sont munis de trois (3) services. La plage et le camping se situent au 585 et 590 5e Rang Sud près du lac Jerry (Méruimticook). Des conditions très avantageuses seront proposées afin de tout mettre en œuvre pour assurer la viabilité et la qualité de ce service très apprécié de notre fidèle clientèle. L'ajout de plusieurs investissements récréatifs et de nouvelles activités estivales permettent un achalandage accru de notre site. Les personnes intéressées devront présenter une offre de services au conseil municipal en tenant compte des exigences du propriétaire des lieux.

Conditions

1. Être ouverte tous les jours de la semaine du 24 juin au 1^{er} septembre;
2. Se procurer tous les permis nécessaires à la gestion du restaurant;
3. Fournir sa police d'assurance responsabilité comme exploitant d'un restaurant;
4. Se conformer aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux;
5. S'assurer de l'entretien normal du restaurant et des équipements en place;
6. Voir à l'accueil et diriger les campeurs sur le site loué;
7. Payer toutes les dépenses liées à son exploitation (téléphone, électricité, gaz propane et toutes fournitures liées à son exploitation);
8. Tenir un registre de location tout au long de la saison et en informer le propriétaire;
9. Devra avoir une expérience comme restaurateur;
10. La Municipalité accorde 15 % des revenus de location des terrains de camping à la personne qui s'en occupe;

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre, par la poste, par télécopieur ou par courriel, pour le **vendredi 22 avril 2022 à 11 h** aux coordonnées suivantes :

Municipalité de Packington
Denis Moreau, directeur général
112, rue des Érables Local 101
Packington (Québec) G0L 1Z0
Téléphone : 418 853-2269
Télécopieur : 418 853-6427
Courriel : info@packington.org



Commission des Loisirs de Packington

OFFRES D'EMPLOI ÉTÉ 2022

Un poste à combler : **Moniteur (trice) de camp de jour**

Description de tâches :

- Assurer l'ensemble des tâches nécessaires au bon fonctionnement du camp de jour.
- Préparer et animer divers types d'ateliers pour les enfants âgés de 5 à 12 ans.
- Assurer en tout temps la sécurité des enfants lors des activités.
- Appliquer rigoureusement les mesures d'hygiène supplémentaires selon les consignes en vigueur

Exigences :

- Être créatif, dynamique, autonome et aimer travailler en équipe.
- Avoir le sens des responsabilités et de l'organisation.
- Aimer être entouré de jeunes enfants et les divertir.
- Poursuivre ses études dans un domaine connexe (collégial ou universitaire).
- Avoir complété au minimum son 4^e secondaire et être âgé de 16 ans et plus. Les candidatures de 3^e secondaire seront regardées advenant le cas où il y a peu ou pas d'étudiants qui ont postulé.
- Posséder une carte de secouriste (RCR-premiers soins) ou suivre le cours offert

Conditions de travail :

- **25 heures/semaine**
- La Commission des loisirs se réserve le droit d'ajuster le nombre d'heures de travail en fonction des postes obtenus avec Emplois d'été Canada. Le nombre d'inscriptions d'enfants pourrait aussi avoir un impact sur les heures de travail.
- Durée : 7 semaines (sauf indications contraires.)
- Taux horaire : à discuter lors des entrevues.

L'entrée en poste est prévue pour le **27 juin 2022**. Les personnes intéressées par l'un de ces postes doivent faire parvenir leur candidature d'ici le **23 mai 2022** par courriel à roxannegagnon90@outlook.com ou par courrier à l'adresse suivante :

Commission des Loisirs de Packington
A/S de Roxanne Caron Gagnon, présidente
115, rue Soucy
Packington (Québec) G0L 1Z0

N.B. : Les personnes retenues devront participer à une formation pour les moniteurs de terrain de jeux (*dates à déterminer*).

En collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), nous vous transmettons le message d'intérêt suivant :

Récemment, de nombreux cas d'influenza aviaire hautement pathogène ont été signalés dans plusieurs provinces canadiennes. La surveillance du virus de l'influenza aviaire chez les oiseaux sauvages est nécessaire pour détecter rapidement la présence du virus au Québec qui pourrait entraîner des conséquences pour la santé de la volaille ou la santé humaine. Votre vigilance et votre collaboration sont souhaitables afin d'optimiser cette surveillance. **Pour ce faire, signalez la présence d'oiseaux morts ou moribonds sur le territoire de votre municipalité en composant le 1 877 346-6763.** Ne manipulez pas l'oiseau en attendant les directives. Vous obtiendrez par téléphone les instructions pour la collecte sécuritaire de l'oiseau, qui devra être amené dans un lieu où il pourra être collecté par un agent de la faune du gouvernement.

Avisez vos citoyens de ne pas approcher ou toucher les oiseaux sauvages.

Vous êtes également invités à partager le message de sensibilisation ci-dessous avec vos citoyens propriétaires de volailles ou toute personne concernée.

En tant que propriétaire d'une basse-cour ou d'un petit élevage d'oiseaux, vous devez savoir que vos oiseaux sont à risque de contracter le virus de l'influenza aviaire, causant la *grippe aviaire*. Le virus a été détecté dans plusieurs provinces canadiennes et il se propage rapidement. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) tient à vous rappeler les mesures de prévention et de surveillance pour protéger vos oiseaux.

- Prenez connaissance de [l'Avis de vigilance](#). Vous êtes invités à afficher la deuxième page de l'Avis dans vos installations;
- Affichez également cette fiche [aide-mémoire](#), comme rappel des règles de base pour protéger votre élevage contre la grippe aviaire.

N'attendez pas avant de déclarer des signes de maladie à votre vétérinaire : l

a prévention et la détection rapide de la grippe aviaire sont essentielles pour éviter sa propagation.

Si vous n'avez pas de médecin vétérinaire, vous pouvez consulter le site Internet de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec ou celui de l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles, ou encore consulter le document suivant : [Soutien vétérinaire aux petits élevages d'oiseaux \(gouv.qc.ca\)](http://Soutien_veterinaire_aux_petits_elevages_d'oiseaux_gouv.qc.ca)

Vous êtes aussi invités à relayer les publications [Facebook](#) et [Twitter](#) du MAPAQ sur vos réseaux sociaux.

En raison des conditions météorologiques et des prévisions du danger d'incendie à la hausse dans plusieurs régions, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) émet la restriction suivante : **suspension de délivrance et annulation des permis de brûlage industriel.** Cette mesure entre en vigueur à compter **du 5 mai à midi** et sera maintenue jusqu'à ce que les conditions changent.



LA TRAVERSE DU LAC TÉMISCOUATA INC.
2432-A rue Commerciale sud
Témiscouata-sur-le-Lac, Qc. G0L 1X0

La Traverse du lac Témiscouata est un service économique offert à tous les résidents de la MRC du Témiscouata.

À l'achat d'une vignette au coût de 15\$ pour toute la saison, ils auront le privilège de payer aussi peu que 5\$ pour une traverse soit véhicule et conducteur. De plus, pour toute personne supplémentaire âgée de 12 ans et plus, il en coûtera seulement 1\$. Profitons de ce bel avantage et contribuons à faire valoir notre belle région. Le client est au cœur de nos préoccupations que ce soit par l'offre d'un service fiable et courtois ou par la mise en valeur du lac Témiscouata reconnu pour ses paysages pittoresques et enchanteurs. Les touristes ou cyclistes venant visiter la région y trouveront leur compte. Ils pourront ainsi être bien informés sur les attraits de la région et de ses environs.

La traverse du lac Témiscouata est un service essentiel, gardien des liens entre les deux rives depuis 1915. Innovateur et audacieux ce service s'adapte au fil du temps pour rester au cœur de l'histoire témiscouataine.



Randonnée pédestre
Sentiers Bootlegger à Rivière-Bleue

Mardi 17 mai 2022

À 13 h 30

Stationnement et lieu de départ: pied du Lac Long, à l'extrémité du Chemin Brissette à Rivière-Bleue. Co-voiturage possible

Inscription et informations : 418-854-2399

Bienvenue à toutes et tous!

**** Activité annulée en cas de pluie**





RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS
DE TÉMISCOUATA



Au Témiscouata, composter ça compte !

Dégelis, le 22 mars 2022.

Chaque jour, nous posons des gestes pour gérer nos déchets à la maison, au travail ou à l'école. Au Témiscouata, plusieurs bonnes habitudes ont déjà été prises pour éviter de tout mettre à la poubelle comme trier ses matières recyclables ou aller porter certains matériaux à l'écocentre.

Pourtant, saviez-vous que plus du tiers des déchets encore enfouis sont des matières organiques. Ce gaspillage de restes alimentaires et de résidus verts coûte toujours plus cher aux citoyens en taxes municipales, en plus d'avoir un impact environnemental négatif.

Tenant compte des obligations gouvernementales, la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata et ses 19 municipalités membres ont choisi de proposer aux citoyens un système qui permettra à chacun de participer facilement à cet effort tout en étant écologique.

« Le compostage domestique est un processus naturel et simple. C'est un moyen efficace pour disposer des résidus verts et alimentaires, sans dépenser d'énergie et d'argent pour les transporter et les traiter » mentionne Claude H. Pelletier, président de la RIDT et maire de Rivière-Bleue.

« Je suis heureuse de voir de plus en plus de municipalités du Québec se joindre à l'effort collectif de détourner les matières organiques des lieux d'enfouissement et de permettre leur valorisation. Chaque geste que nous posons pour diminuer les quantités de matières organiques éliminées compte et nous rapproche de l'objectif d'un Québec sans gaspillage, tout en contribuant à la réduction des gaz à effet de serre (GES) et à la lutte contre les changements climatiques » ajoute Sonia Gagné, présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC

Ainsi, d'ici la fin juin 2022, chaque foyer du Témiscouata recevra gratuitement, et sans besoin d'inscription préalable, un équipement de compostage domestique. Grâce à la participation de tous et en évitant la mise en place d'un bac brun, l'ensemble de la population fera des économies importantes en plus d'éviter l'émission de GES liée à une troisième collecte.

Une multitude d'informations sera diffusée pour prendre ce virage ainsi que sur d'autres moyens concrets comme la lutte au gaspillage alimentaire, l'herbicyclage, l'utilisation de points d'apports volontaires ou des écocentres.

Ce projet bénéficie d'un soutien financier de plus de 690 000 \$ du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) du Gouvernement du Québec.

Abonnez-vous à la page Facebook « RIDT Environnement » afin d'être tenu au courant des développements. D'autres services complémentaires pour gérer vos matières organiques seront présentés prochainement.

- 30 -

À propos :

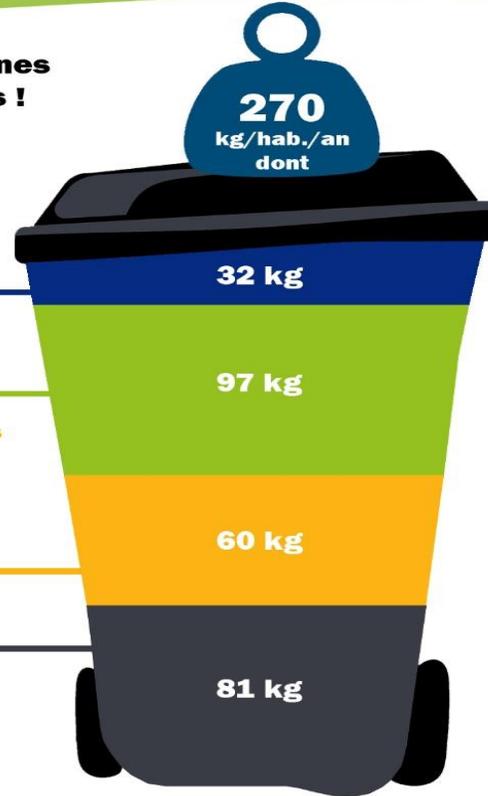
La Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata est responsable de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC. Elle gère l'ensemble des services qui y sont liés comme la collecte, les écocentres, le lieu d'enfouissement technique ainsi que bien d'autres projets qui visent à détourner des matières de l'enfouissement.

Contenu moyen d'une poubelle au Témiscouata

Chaque année près de 5 200 tonnes de matières sont enfouies après avoir été collectées dans les bacs roulants.

**Seulement 1 560 tonnes
sont de vrais déchets !**

- 12 % Déchets recyclables**
 - ° Papiers et cartons 5 %
 - ° Bouteilles et flacons de plastique 4 %
 - ° Contenants en métal ou aluminium 2 %
 - ° Contenants en verre 1 %
- 36 % Déchets compostables**
 - ° Restes alimentaires 22 %
 - ° Résidus verts 14 %
- 22 % Déchets acceptés aux écocentres**
 - ° Bois et autres fibres 11 %
 - ° Autres matériaux de construction 6 %
 - ° Métaux divers 3 %
 - ° Céramique, porcelaine et verre plat 1 %
 - ° Produits dangereux 1 %
- 30 % Déchets ultimes**
 - ° Tous les autres déchets



A VENDRE

Terrain résidentiel à vendre

Pour plus d'information 418-853-2269 poste 4646

A LOUER

Chalet à louer pour information Mme Brigitte Malenfant 418-853-2035

Logement 4 ½ libre en juin situé rue Principale

pour information Mme Gemma Labbé

418-853-6660

Les personnes ayant un chalet ou maison à louer ou à vendre veuillez en informer la municipalité pour notre banque de données.

418-853-2269

SAE SERVICE ACCÈS-EMPLOI

Projet de préparation à l'emploi
Boutique-Atelier

Vous désirez :

- Donner des meubles et articles usagés?
- Contribuer au mouvement écologique?
- Acheter des articles à petits prix?

Venez nous voir au
851, rue Commerciale Nord
Témiscouata-sur-le-Lac
418 938-0670, poste 206

**VENEZ NOUS VISITER
RÉGULIÈREMENT AFIN DE
PROFITER DES AUBAINES!**





SERVICE ACCÈS-EMPLOI

Projet de préparation à l'emploi
Boutique-Atelier

Le projet de préparation à l'emploi a pour objectif le développement de l'employabilité par une expérience de travail concrète. Au point de vue environnemental, le projet permet de diminuer la production de déchets en favorisant le réemploi et finalement, il permet aux gens d'avoir accès à des biens à prix modiques.

Service Accès-Emploi
Projet de préparation à l'emploi
en récupération

851, rue Commerciale Nord
Témiscouata-sur-le-Lac, G0L 1E0
418 938-0670, poste 206

HEURES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h



Avec la participation financière de:



Une initiative de :



En collaboration avec :



Avec la participation financière de :



MISE EN GARDE VOL DE CARBURANT

En ce contexte actuel de la montée du prix du carburant, la Sûreté du Québec tient à sensibiliser les agriculteurs, les propriétaires de flottes de camions (ex. entreprises de services de transport) et les propriétaires de stations-services aux principaux conseils préventifs en lien avec le vol de carburant.

COMMENT LE SUSPECT PROCÈDE-T-IL?

Les suspects procèdent au vol à même le réservoir d'un véhicule, directement à la pompe d'une station-service ou à même un réservoir appartenant à une entreprise agricole.

COMMENT PRÉVENIR UN VOL DE CARBURANT?

Conseils destinés aux agriculteurs :

- Assurez-vous d'éclairer et de restreindre l'accès aux réservoirs de carburant.
- Considérez l'installation d'un système de caméras de surveillance, de même que d'un dispositif de verrouillage des réservoirs.

Conseils destinés aux propriétaires d'entreprises disposant d'une flotte de véhicules :

- Privilégiez les stationnements intérieurs à l'accès verrouillé ou les stationnements extérieurs bien éclairés.
- Assurez-vous que le stationnement comporte des mesures de sécurité adéquates [ex. caméras de surveillance, éclairage suffisant, système d'alarme, clôture].

Conseils destinés aux propriétaires de stations-service :

- Assurez-vous de la fonctionnalité des caméras de surveillance (une orientation stratégique, une mémoire d'enregistrement suffisante) et que les employés soient en mesure de récupérer la preuve vidéo.
- Exigez le paiement des clients avant de faire le plein de carburant. Dans l'impossibilité, rappelez aux caissiers l'importance de demander systématiquement aux clients s'ils ont effectué un plein de carburant.
- Apposez des autocollants, près des pistolets distributeurs, aux messages visant à dissuader les clients d'un vol de carburant.

VOUS ÊTES TÉMOIN OU VICTIME D'UN VOL DE CARBURANT?

- Signalez l'incident ou déposez systématiquement une plainte auprès du service de police qui dessert votre municipalité o

Sûreté du Québec : 9-1-1

- Municipalités non desservies par le 9-1-1 composez le : 310-4141 ou *4141 (cellulaire);
o Service de police local.



Dave Ouellet, sergent

Coordonnateur des relations communautaires

Poste de la MRC de Rivière-du-Loup

Sûreté du Québec

Bureau 418 862-6303, poste 209

Télécopieur 418 862-3789

www.sq.gouv.qc.ca

Voici la chronique municipale de la Sûreté du Québec :

SQTV – VLOGUE POLICIER – SAISON 2

À Vlogue policier cette semaine : Répondre à un appel d'urgence, c'est un travail d'équipe. Aujourd'hui, notre vulgarisateur policier vous explique comment les appels aux services d'urgence sont reçus, triés et acheminés vers les intervenants adéquats par les préposés aux télécommunications d'urgence, pour être rapidement pris en charge sur le terrain, partout au Québec. C'est grâce au personnel compétent et efficace qu'on peut répondre dans les meilleurs délais aux urgences! Le vlogue peut être visionné en cliquant sur ce lien : <https://youtu.be/4BkfvHcVYqc>

Ces vidéos peuvent être partagées à l'externe ou diffusées dans vos propres médias sociaux.

N'oubliez pas de vous abonner à notre webtélé [SQtv-Sûreté du Québec](#) sur YouTube afin de ne rien manquer. Des nouvelles vidéos sont mises en ligne régulièrement.



Dave Ouellet, sergent

Coordonnateur des relations communautaires
Poste de la MRC de Rivière-du-Loup
Sûreté du Québec
Bureau 418 862-6303, poste 209
Télécopieur 418 862-3789
www.sq.gouv.qc.ca

Comment prévenir les vols de colis

De nos jours l'achat en ligne est très répandu et nous voyons de plus en plus de colis sur les balcons des maisons. Il n'en fallait pas plus pour attirer les voleurs et ce type de vol est en augmentation.

Pour empêcher qu'un voleur s'empare de votre colis laissez sur votre perron, nous vous conseillons de prendre connaissance des modalités de la livraison avant de confirmer votre commande en ligne. Si vous n'êtes pas certain d'être présent lors de la livraison, vous pouvez exiger que le transporteur ait une signature au moment de la livraison. Sachez que des frais supplémentaires peuvent alors vous être facturés.

Suivez la progression de la livraison de vos colis avec le système de repérage électronique (utilisé par le transporteur) afin d'être présent au moment où ils arriveront. Vous pouvez aussi demander à un voisin de récupérer le colis livré sur votre balcon et de vous le remettre à votre retour. Il est également possible d'acheminer votre paquet chez une personne de votre entourage ou même à votre lieu de travail. Enfin, l'option de ramassage à un comptoir postal, à un point de dépôt ou chez le détaillant peut également être envisagée.

Il y a aussi la possibilité de vous installer un coffre ou bac à l'extérieur et ainsi donner la directive au livreur qu'il dépose le paquet à l'intérieur et qu'il le verrouille à l'aide d'un cadenas que vous aurez laissé à proximité.

Pour terminer, vous pourriez aussi installer une caméra de surveillance pour décourager les voleurs. Il s'agit d'une bonne initiative, mais veillez à ce qu'elle soit visible de l'entrée de votre résidence et bien sûre qu'elle soit fonctionnelle.

Quoi faire lorsqu'on a un colis volé ?

Avisez les services policiers. Informez aussi le détaillant qui vous a vendu la marchandise. Vous pouvez également consulter la loi sur la protection du consommateur pour faire valoir vos droits.



Dans le cadre du 50^e anniversaire de fondation du Carrefour 50 + du Québec, il nous fait plaisir de vous inviter à visiter le **SALON VITALITÉ ET JOIE DE VIVRE** et venir échanger avec **près de 30 exposants** qui vous partageront leur passion.

**HÔTEL RIMOUSKI - CENTRE DES CONGRÈS
225, BOUL. RENÉ-LEPAGE EST, RIMOUSKI**

**VENDREDI 27 MAI 2022 DE 9 H 30 À 20 H
SAMEDI 28 MAI 2022 DE 9 H 30 À 17 H**

**Entrée gratuite pour toutes les activités du Salon pour les
membres des Clubs des 50 ans et plus affiliés
au Carrefour 50 + du Québec
(sur présentation de la carte de membre)**

Prix d'entrée général : 10 \$/jour
Payable à l'entrée - Conférences incluses

** A l'exception de la conférence de Karène
Larocque - Coût : 25 \$

IMPORTANT :

S'il y a lieu, les consignes
sanitaires du moment seront
appliquées pour avoir accès
aux activités.

Des kiosques pour
tous les goûts :

- Santé naturelle
 - Forme physique
 - Loisirs
 - Santé mentale
- ... et beaucoup plus !



**Bienvenue
à
tous !**

Pour information :

Carrefour 50 + du Québec
Courriel : direction@carrefour50.com
Tél. : 418 722-6066 #103

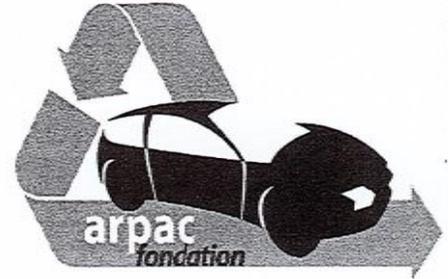
Vous avez une vieille voiture et ne savez comment vous en départir?

Tout propriétaire d'un vieux véhicule souhaitant s'en départir peut s'inscrire sur Autopourlavie.com ou contacter gratuitement le 1 855 504-8315.

En fonction de l'année de l'auto, la Fondation recevra un montant pouvant aller de 150 \$ à 500 \$.

En participant à ce programme, vous posez un geste écologique en donnant une deuxième vie à votre voiture et vous recevrez un reçu pour fins fiscales.

La Fondation des pompiers a reçu plusieurs milliers de dollars depuis son adhésion à ce programme.



PROGRAMMES ET ATELIERS DU CENTRE DES FEMMES

ANTIDOTE 1 et 2 Animé par Françoise Bélanger

Antidote 1 : Une quête d'identité qui amène une connaissance de soi, aide à s'affirmer et redéfinir ses relations avec les autres.

Les jeudis 17 mars au 19 mai de 13 h à 16 h
à la MRC, quartier Notre-Dame-du-Lac
5, rue Hôtel-de-Ville

Antidote 2 : Une quête d'amour, vers une autonomie affective (Prérequis : Antidote 1)

Les samedis 19 mars au 28 mai de 9 h à midi
30, rue Pelletier, quartier Cabano (Source d'Espoir)

« YOGA DOUX »

(Postures avec ou sans l'aide d'une chaise)

Les lundis 7-14 - 21 et 28 mars et 4 avril de 14 h à 15 h
au Centre des Femmes
Animé par Nathalie Préfontaine

C'est la fête des Mères

*Et mon coeur est gros
pour avoir tant d'admiration
pour celle qui m'a tout donné
Pour celle qui m'a tout appris,
celle à qui je dois tout
mon respect et ma gratitude...*

Je t'aime Maman...

